

07.07.2005 – 11:30 Uhr

Vers l'intégration des HES dans le Paysage des hautes écoles 2008

Berne (ots) -

Les hautes écoles spécialisées suisses (HES) font preuve de dynamisme dans leur réponse au défi que constitue le "Paysage des hautes écoles 2008". La poursuite du développement des HES ces dernières années a été appréciée de manière positive; il reste néanmoins encore des efforts à fournir dans les domaines de la conduite et de la mise au net de leur portfolio. C'est ce qu'il ressort du bilan tiré aujourd'hui par la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES).

La CFHES est l'organe chargé par le Conseil fédéral de conseiller en matière d'autorisation et de développement des HES suisses. Elle accompagne les HES dans deux types de projets: l'assurance de la qualité en lien avec le processus de Bologne et la mise au net du portfolio des HES. Elle soutient également les HES au moment de leur intégration dans le paysage des hautes écoles suisses. Lors d'un entretien avec les médias, les représentants de la CFHES ont présenté aujourd'hui tous les projets en cours.

La réforme de Bologne, dont la mise en œuvre est déjà fort avancée, constitue le projet de réforme le plus important depuis l'achèvement de la phase de développement des HES suisses. La CFHES offre un appui significatif en matière d'assurance de la qualité dans le processus de Bologne au travers de son "évaluation des concepts des filières bachelor" qui a débuté en 2004. Cette évaluation, menée partout en Suisse, examine dans quelle mesure les normes découlant de la réforme de Bologne sont appliquées. Pas moins de 140 concepts bachelor ont ainsi été évalués à ce jour par des experts. Il ressort de cette évaluation que les HES suisses sont bien préparées pour ce qui est de l'introduction du système de formation en deux cycles (bachelor et master) cet automne. "Les HES ont bien progressé, mais ne sont pas encore à bon port": telle est la conclusion que tire le chef de projet Dieter Euler, prof. à l'Université de St-Gall. Pour les responsables des écoles, les organes responsables et le monde politique, cette évaluation constitue un précieux feedback sur le développement futur des filières bachelor. La Conférence suisse des hautes écoles spécialisées et le Conseil des HES de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) sont responsables de la mise en œuvre de la réforme. Dans un second temps, il s'agira de planifier sans délai la mise en place des filières master dans les HES.

La CFHES accompagne l'intégration des HES dans le paysage des hautes écoles suisses. Elle procède à des travaux préliminaires essentiels en rapport avec le projet "bld". Sur mandat du Conseil fédéral, elle examine en effet diverses variantes de pôles de spécialisation des HES dans les domaines bld [construction (Bau), chimie/sciences de la vie (Chemie/Life Sciences), design (Design)]. D'ici à la fin 2005, les organes responsables des HES recevront les recommandations détaillées sur l'optimisation, à l'échelle suisse, du portfolio relatif aux domaines concernant aussi bien les HES que les universités et les écoles polytechniques fédérales (EPF). "Des alliances basées sur les spécialités des diverses hautes écoles vont conférer leur efficacité aux hautes écoles" souligne Stephan Bieri, le président de la CFHES.

Le "Paysage des hautes écoles 2008", qui vise un traitement égal entre les trois types de hautes écoles (HES, unis et EPF), constitue le cadre référentiel supérieur pour les activités de la CFHES. De l'avis de celle-ci, "la tension résultant de l'ancrage régional et axé sur la pratique et de la compétitivité internationale au sein des hautes écoles" est un impératif pour les HES suisses si celles-

ci entendent viser l'excellence et voir leur développement se poursuivre.

Renseignements

Stephan Bieri, président de la CFHES, tél. 079 405 68 56, e-mail: swbieri@bluewin.ch

Michael Meyrat, secrétariat de la CFHES, tél. 031 325 30 33, e-mail: michael.meyrat@bbt.admin.ch

www.bbt.admin.ch/fachhoch/efhk/f/index.htm

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100493052> abgerufen werden.